

## Aux organisations de la CGT

### Appel à témoignages

---

- Après le communiqué de la CGT du vendredi 22 octobre et l'interview de Bernard THIBAUT à *Libération* du 27 octobre, les prises de positions se sont multipliées sur la présence de policiers badgés d'autocollants syndicaux pour les initiatives syndicales et sur l'attitude des CRS ou des services de la BAC les jours de manifestations face aux piquets de grève.
- Le gouvernement dément toute consigne donnée aux services qui ne serait pas conforme à la « déontologie de la profession ».
- Les syndicats de policiers y voient une mise en cause inadmissible de la profession.
- Le Préfet du Rhône menace le Secrétaire général de la CGT d'une action en diffamation, bien qu'il commande une enquête interne.
- Le Secrétaire général de FO considère que la CGT « fait diversion ».

Dans ces circonstances, la Confédération demande aux organisations et aux militants de recueillir des témoignages écrits de manifestants syndiqués ou non ayant constaté ces dernières semaines des attitudes et comportements de policiers critiquables au regard de leur mission de sécurité et de maintien de l'ordre.

La Confédération demande également aux organisations de faire parvenir les démarches écrites effectuées auprès des pouvoirs publics à propos de ces événements. *Vous trouverez ci-joint à titre d'exemple le courrier unitaire des UD du Var au Préfet du département.*

Nous comptons sur une réaction rapide de chacun.

Les témoignages sont à transmettre à :

- La Coordination des Activités confédérales  
à l'adresse de la CGT  
ou par mail : [coord-activite.conf@cgt.fr](mailto:coord-activite.conf@cgt.fr)

**La permanence confédérale**

Montreuil, le 28 octobre 2010